

## **AMIANTE, ENCORE ET TOUJOURS**

Une délégation du Collectif Amiante conduite par Jean-Pierre ROCARD son Président, accompagnée du Maire de Dives sur Mer Pierre MOURARET a été reçue, en préfecture par un représentant du ministre Bernard CAZENEUVE lors de sa venue à Caen.

Il a été rappelé au Ministre qu'une décision de classement du site de l'usine Tréfinmétaux est une nécessité absolue pour permettre la reconnaissance pleine et entière des droits des victimes et qu'elles puissent notamment faire valoir leur droit au préjudice d'anxiété.

Les conditions de ce classement sont, malheureusement, plus que largement réunies. La ville de Dives et ses environs comptent 78 décès dus à l'amiante, 320 personnes ont été reconnues en maladies professionnelles et pour plus de 150 dossiers l'employeur a été condamné pour faute inexcusable !

C'est aussi une promesse et un engagement signé par plusieurs ministres et l'ensemble des parlementaires Normands.

Alors, que faut-il de plus ? Pourquoi rien ne bouge depuis si longtemps ? C'est la question posée, avec force, par le Collectif et par le Maire de Dives sur Mer.

La représentante du ministre a promis de réexaminer le dossier et de « tout mettre en oeuvre pour le faire aboutir positivement »

Une nouvelle promesse qui cette fois nous l'espérons sera tenue.

Le Collectif Amiante Tréfinmétaux.





Dino Fava et Dominique Kay Mouat, responsable de la galerie.

Dino Fava est un peintre atypique. Ses œuvres sont parfois immenses, parfois concentrées sur quelques centimètres. La part majeure de son travail consiste en une expérimentation. « Aller toujours plus loin, chercher, creuser, forer et être toujours en quête du meilleur. »

Travaillant aussi bien l'acrylique

que l'huile sur tous supports, cet artiste réalise également des estampes.

**Jusqu'au 30 juin**, du lundi au samedi. Ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, à la poterie du Mesnil de Bavent.



Les futurs locataires ont reçu les clés de leur appartement de l'accompagnement de Laurent Adam maire d'Hérouvillette et des membres du conseil municipal.

La société Partelios, en présence de Laurent Adam, maire d'Hérouvillette et des membres du conseil municipal, a remis, mercredi, à douze locataires, les clés de leur futur appartement à la résidence Les Perelles,

près des Ecuries d'Orléans. Ces blocs d'immeubles comprennent six appartements de six pièces, une terrasse, une cour et une chaufferie avec un ascenseur. Les appartements au 1<sup>er</sup> étage ont une surface de 110 m<sup>2</sup>.

## Dives-sur-Mer

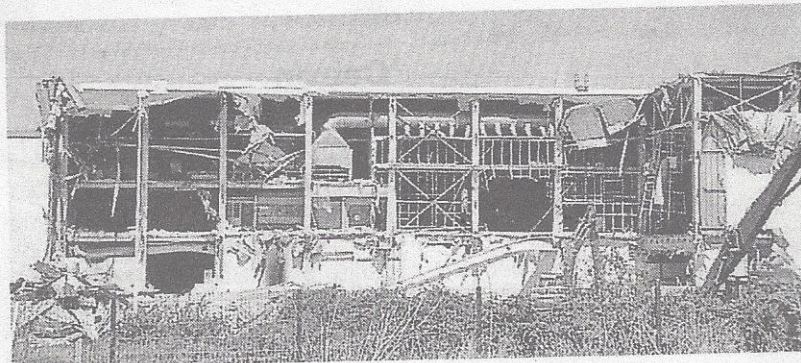
### La friche industrielle d'Eurocel prochainement rasée

L'élection d'un vice-président à la suite des élections municipales de Cabourg ; des élections partielles dans diverses commissions de la CCED (Communauté de communes Estuaire de la Dives) pour le même motif et la signature d'une convention, entre la CCED et l'établissement foncier de Normandie pour la friche d'Eurocel, ont été les principaux sujets abordés lundi soir, lors du conseil communautaire.

#### Plébiscite pour le maire de Cabourg

Pouvait-il en être autrement ? Seul candidat, le maire de Cabourg, Tristan Duval a été élu par ses pairs à l'unanimité. Ses premiers mots ont été pour dire combien avec « mes collègues cabourgeois, nous sommes très heureux de revenir à la CCED. » À son image d'homme « toujours pressé » dicit ses plus proches collaborateurs, il s'est dit « à cœur de récupérer le temps perdu » au service « d'un territoire » autour de « projets structurants. »

Dès lors, le président de la CCED, Bernard Hoyé a procédé aux élections partielles des membres des commissions thématiques. Emmanuel Porc a désigné les délégués cabourgeois. Seul changement notable



La friche d'Eurocel, bientôt rayée du paysage dives.

au soir des urnes de mars 2014, l'apparition de Julien Champain, en lieu et place de Pascal Sourbé qui a démissionné de conseiller municipal de Cabourg.

#### Eurocel rasée

En 2012, la CCED avait par convention, autorisé l'EPFN (l'Établissement public foncier de Normandie) « a procédé à des compléments de diagnostics afin de fiabiliser l'estimation et le coût des travaux de désamiantage et de démolition des bâtiments », rappelle Pierre Mouraret,

maire de Dives.

Cette phase est terminée. « Aujourd'hui, une nouvelle convention d'intervention de l'EPFN doit être signée afin de bénéficier des subventions dans le cadre de la mise en œuvre de la convention Région-EPFN 2015-2020 pour les travaux. » Montant de l'enveloppe allouée : 492 000 € répartis à hauteur de 35 % pour la Région, 45 % pour l'EPFN et le solde à la charge de la CCED « soit 80 000 € », avance Pierre Mouraret.

### Pierre Mouraret appelle à la mobilisation

Page 8

### Le classement de Tréfimétaux site amianté réexaminé

Dans un communiqué, le Collectif amiante fait part du fait qu'une de ses délégations, accompagnée du maire de Dives-sur-Mer, Pierre Mouraret, a été reçue en préfecture par un représentant du ministre Bernard Cazeneuve, lors de sa venue à Caen, le 22 mai.

L'occasion de « rappeler au ministre, Bernard Cazeneuve, qu'une décision de classement du site de l'usine Tréfimétaux est une nécessité absolue pour permettre la re-

connaissance pleine et entière des droits des victimes, et afin qu'elles puissent notamment faire valoir leur droit au préjudice d'anxiété. »

S'appuyant sur des chiffres cruels (78 décès dus à l'amiante, 320 personnes reconnues en maladies professionnelles et pour plus de 150 dossiers, l'employeur a été condamné pour faute inexcusable), le collectif n'a pas manqué de rappeler qu'il s'agit « aussi d'une promesse et un engagement signé par plusieurs mi-

nistres et par l'ensemble des parlementaires normands. » D'où son interrogation : « Que faut-il de plus ? Pourquoi rien ne bouge depuis si longtemps ? »

La représentante du ministre a promis de réexaminer le dossier et de « tout mettre en œuvre pour le faire aboutir positivement. Une nouvelle promesse qui cette fois, nous l'espérons, sera tenue. »

## La 10<sup>e</sup> journée

Trois questions à

Françoise Massicot, organisatrice de l'événement.

**Depuis combien de jours existe-t-elle ?**  
Samedi sera déjà la 10<sup>e</sup> journée. Cette journée a été créée en 2007, aux États-Unis. Au plan local, cette initiative est à l'actif des deux communes de Dives-sur-Mer.

#### Pourquoi tricoter ?

Ça, c'est le côté ludique de rencontrer et d'échanger sur l'aspect compétitif du tricot, si ce n'est le plaisir de tricoter ensemble et d'échanger des idées, d'une tasse de café, d'une tasse de thé, d'une tasse de gâteau. De ce fait, on tend aussi redonner un loisir que trop souvent réservé à nos aînés.

#### Agression au

« Il a perdu 2,7 heures de plus et vous avez conscience de votre geste ? » le président du tribunal de Lisieux mardi. La femme de 33 ans, à Dives-sur-Mer, de la vodka, ils se culent, la femme teau et blessé s'écroule sur les côtes. Elle lui a puis appelle de conduire la victime au CHU de Caen.

Pour le tribunal, les plaies ne plaident. Son ami s'apprêtait le dos. Et par la suite, elle avait des propos raciste concernant son